

COMMUNIQUE DE PRESSE

9 février 2013

LES TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 février

BUDGET PRIMITIF 2013

Dernier budget de plein exercice du mandat, le budget 2013 se singularise par les aspects suivants (cf. tableaux sur les liens ci-dessous) :

- une fiscalité maîtrisée : pas de hausse des taux de fiscalité locale, malgré la diminution des dotations d'Etat (D.G.F.) et de certaines recettes (comme celle du Casino) et le maintien d'un haut niveau de services aux populations
- des dépenses de fonctionnement contenues : 2,6 % de hausse globale.
- grâce à cet effort, une capacité d'autofinancement améliorée : 10% de hausse, à 1,1 M d'euros.
- un volume d'investissement toujours ambitieux : 8 M d'euros inscrits au budget général, près de 12 M en consolidant les budgets annexes (budgets eau, programmes logement et spic parking), 16 M en intégrant les investissements 2013 de la communauté de communes profitant aux équipements chamoniards.
- une dette encore importante mais en voie de décroissance : 2,5 M de désendettement provisionnel (delta entre remboursements d'emprunts et inscription de nouveaux emprunts) sur l'exercice 2013.

En bref, ce budget illustre la poursuite d'engagements structurants au service des populations dans un contexte toujours incertain et la restauration progressive de nos marges de manœuvre financières pour mieux affronter l'avenir.

Consultez les tableaux budgétaires sur les liens suivants :

- *tableau BP 2013, section de fonctionnement*
- *tableau BP 2013, section d'investissement*
- *répartition des investissements tous budgets communaux par grande masse*

☒ *Le budget primitif 2013 et ses annexes ont été adoptés par la majorité des membres du conseil (avec un vote de rejet exprimé par quatre de six membres de la liste minoritaire sur la section d'investissement).*

RENEGOCIATION DES CONTRATS DE GESTION DES DOMAINES SKIABLES

Il s'agissait principalement, après l'annonce de la résiliation anticipée amiable des contrats intervenue lors du conseil du 21 décembre 2012, de lancer formellement la procédure de renégociation des contrats de délégation de service public portant sur la gestion des domaines skiabiles de la commune. C'est ainsi le mode de gestion de la délégation de service public qui a été formellement retenu.

Le calendrier de progression de la procédure a été précisé pour aboutir à un nouveau contrat unifiant les 6 contrats existants qui soit applicable lors de la prochaine saison d'hiver.

Voici le calendrier prévisionnel de la procédure, suite à cette délibération de principe :

- appel à candidatures et sélection des candidats admis à présenter une offre par la commission de délégation de service public : avril 2013,
 - envoi des documents de consultation aux candidats admis à présenter une offre : mai 2013,
 - après réception des propositions, la commission de délégation de service public analysera et formulera son avis sur les candidats invités à négocier : juillet 2013,
 - à la fin de la phase de négociation – (juillet- août 2013) , le Maire choisira le délégataire,
 - le Conseil Municipal, en fin de procédure, délibèrera afin d'approuver ce choix et le projet de convention au vu des documents qui seront communiqués aux conseillers 15 jours avant la date du Conseil (novembre 2013).
- Ce rapport a été adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal (hormis la non participation au vote de deux élus, pour des questions statutaires).**

APPEL A PROJETS « TOURNETTE »

Il s'agit d'entreprendre à la fois la réhabilitation de la villa de la Tournette et d'accompagner l'émergence d'un projet sur le site concerné qui réponde aux attentes du public et qui respecte la qualité et les exigences du site.

Sans obligation, mais par souci de transparence, la commune lance un appel à projets en ce sens.

Elle consacrera une enveloppe significative pour la rénovation de la toiture et des fenêtres.

Calendrier prévisionnel :

- réception des candidatures avant le 31 mars 2013.
- Procédure de sélection du projet retenu par un comité municipal dédié : avril-mai 2013.
- Présentation du projet retenu en conseil municipal : mai ou juin 2013.

- Ce dossier a été adopté dans les mêmes termes que le budget primitif 2013, dont il était partie intégrante.**

Pour plus de renseignements, consultez l'appel à projets sur le lien suivant : APP Tournette

Contact : François-Régis BOUQUIN – fbouquin@chamonix.fr - 06 01 08 15 88